LE CENTRE RÉGIONAL MÉDICO-SPORTIF D'ANTIBES

Les missions du Centre Régional Médico-Sportif sont tournées vers le suivi médical préventif de tous les sportifs et les consultations spécialisées Sport Santé dans le cadre de la Maison Sport Santé.

LE CENTRE MÉDICO-SPORTIF

Le Centre Régional Médico-Sportif d'Antibes, association loi 1901, créé à l'initiative de la Municipalité, a intégré le service cardiologie du Centre Hospitalier en 1981.

Conformément à sa mission de santé publique et à ses statuts, le Centre Régional Médico Sportif d'Antibes assure le suivi médical préventif de tous les sportifs. Ce centre est également agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales comme plateau technique régional chargé d'effectuer le suivi médical obligatoire des Sportifs de Haut Niveau et des sportifs Espoirs (loi relative à la protection de la santé des sportifs).

Le CRMS d'Antibes effectue aussi des missions d'information auprès du public et de formation auprès des professionnels de santé et du sport.

SUIVI MÉDICAL ET PHYSIOLOGIQUE DES SPORTIFS

LES EXAMENS EFFECTUÉS PERMETTENT :



De déterminer les aptitudes physique, sportive ou professionnelle

- De vérifier l'absence de contre-indication à la pratique du sport
- De s'assurer de la bonne adaptation et tolérance à l'exercice en mesurant les paramètres cardiaques, respiratoires et musculaires (VO2 max directe, fréquence cardiaque, seuils …) par des tests d'effort d'intensité maximale sur différents ergomètres (bicyclette ergométrique, tapis roulant, ergomètre d'aviron ou à bras)
- De donner au sportif et à son entraîneur des outils supplémentaires pour une programmation optimale des entraînements
- De prévenir des risques potentiels (sport intensif, surentraînement, croissance...)
- D'améliorer la longévité de la carrière des sportifs grâce à un suivi précoce et régulier
- D'orienter et de conseiller (sport santé, nutrition, lutte contre le dopage …)

Ces examens ne se substituent pas au suivi des médecins traitants.

Publics concernés

Le CRMS d'Antibes assure le suivi :

- Des sportifs individuels et de clubs
- De très nombreux sportifs de haut niveau et sportifs espoirs de la région PACA, les CREPS d'Antibes et de Boulouris
- Des élèves des sections sportives scolaires
- Des sapeurs-pompiers du SDIS 06 et d'autres métiers dans le cadre de leurs aptitudes professionnelles
- Des sportifs des comités d'entreprises…

CONSULTATION DE MÉDECINE D'ALTITUDE ET DES SPORTS DE MONTAGNE - TESTS EN HYPOXIE

Vous pratiquez la montagne, vous aimez la randonnée à ski au printemps ou à pied l'été

- Vous devez séjourner en altitude pour vos loisirs ou votre travail
- Vous partez en « trekking », vous participez à une expédition
- Vous êtes alpiniste dans les massifs européens ou plus lointains (un arrêté du 24 juillet 2017 fixe les caractéristiques de l'examen médical spécifique relatif à la délivrance du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'alpinisme au-dessus de 2500m)

Vous vous posez des questions :

- Comment s'adapter au manque d'oxygène ?
- Comment s'adapter au froid ?
- Comment se familiariser avec l'environnement d'altitude ?
- Comment se préparer, que faut-il savoir avant de partir ?

Si vous avez des antécédents de mal des montagnes, si c'est votre premier séjour en haute altitude, si vous présentez une maladie chronique ou un risque particulier, votre médecin traitant vous conseillera de consulter un spécialiste de la médecine en altitude avant de partir. Lors de cette consultation, le médecin spécialiste va apprécier vos capacités d'adaptation et les risques encourus. Après un entretien et un examen médical, le médecin décidera de l'intérêt de vous proposer une épreuve d'effort en hypoxie (simulant une altitude équivalente à 4800 m). Il vous proposera les conseils de progression adaptés à votre cas personnel et au circuit que vous envisagez et vous informera sur les contraintes environnementales (froid, isolement, rayonnement solaire ...) des régions que vous souhaitez parcourir.

CONSULTATION SPORT SANTÉ

La loi « sport sur ordonnance » reconnaît l'activité physique adaptée (APA) comme une thérapeutique non médicamenteuse pour les patients atteints d'une affection de longue Durée (ALD). La Ville d'Antibes, le Centre Hospitalier et le Centre Régional de Médecine du Sport ont mis en place un dispositif « Pass FormSanté » en partenariat avec le médecin conseil régional Jeunesse et Sport, l'Agence Régionale de Santé et les Associations de patients.

Dans le cadre de ce dispositif et suite au colloque "sport sur ordonnance" organisé au Palais des Congrès d'Antibes Juan-les-Pins, le Centre Régional Médico-Sportif d'Antibes propose une consultation spécialisée " Sport Santé où cinq médecins du sport sont habilités à effectuer les bilans spécialisés, délivrer les certificats médicaux initiaux et orienter vos patients qui le souhaitent, en collaboration avec vos Associations et leurs médecins traitants.



CONSULTATION SPECIALISEE EN MEDECINE SUBAQUATIQUE

Cette consultation propose le suivi et la délivrance des certificats médicaux de non contre-indication pour les activités de plongée, d'apnée, de pêche sous-marine, de hockey subaquatique, de nage avec palmes, qu'elles soient de loisir ou sportives.
Elle est assurée par deux médecins du sport diplômés de médecine subaquatique et hyperbare, les Docteurs Jean-Christophe Leonetti et Grégory Sammelian. Le but de cette consultation est de conseiller, d'informer, de préparer l'ensemble des sportifs afin que les sports subaquatiques demeurent un plaisir, un loisir qui doit être pris au sérieux.
Les risques d'accident sont très faibles, tant que l'on respecte les règles de base.
Le CMS n'a pas pour vocation de traiter les accidents de plongée, il est là pour tenter de les éviter par un examen clinique complet associant spirométrie et ECG de repos, qui pourront être complétés, selon les individus, par des examens plus spécifiques auprès des confrères praticiens hospitaliers de cardiologie, de pneumologie, d'ORL ….

C O N T A C T



#EQUIPEMENTS SPORTIFS

Centre Régional Médico-Sportif

Centre Hospitalier d'Antibes, Service cardiologie
107 Avenue de Nice
06600 Antibes

04 97 24 78 26

Itinéraire

Courriel

HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS
24 Cours Masséna,
06600 Antibes